

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 16 MARS 2009**

Délibération n°2009-006

Date de convocation : 17 février 2009
Nombre de délégués en exercice : 36
Présents : 23
Absents non remplacés : 13

L'an deux mil neuf, le seize mars à dix heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Rambouillet au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Gérard LARCHER.

ETAIENT PRESENTS : Roland BONNET, Bernard BOURGEOIS, Claude CAZANEUVE, Gérard CHIVOT, Gérard COMAS, Thierry CONVERT, Daniel DEGARNE, Paulette DESCHAMPS, Paul DESMETTRE, Frédéric DOUBROFF, Jean-Louis FLORES, , Jean-Pierre GHIBAUDE, Christian HILLAIRET, Gérard LARCHER, Régine LIBAUDE, Jean-Pierre MALARDEAU, Marc MENAGER, Jacques PIQUET, Roland POSTIC, Bernard ROBIN, Robert SCHUCHTER, René SERINET, Hervé TOUCHARD,

ETAIENT EXCUSES : Martial ALIX, Hervé ALLEIN, Henri ALOISI, Jean-Louis BARTH, Bernard BATAILLE, Isabelle BEHAGHEL, Daniel BONTE, Pascal BOURGY, Jean-Pierre GABORIT, Yves MAURY, Jean-Jacques NICOLLE, Philippe SAINT-MARTIN, Jean-Pierre ZANNIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry CONVERT



COMPTE DE GESTION 2008

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le compte de gestion 2008 établi par le Trésorier Principal de Rambouillet ;
VU le compte administratif 2008 du SMESSY ;

LE COMITE SYNDICAL,

Après en voir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2008 en conformité avec le compte administratif.

Fait à Rambouillet, le 16 mars 2009

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le

Pour extrait conforme

Le Président
Gérard LARCHER

